## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR



Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

**SECTION 1. IDENTIFICATION** 

Nom du produit : Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR

Code du produit : 00000000051677161

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.

Adresse : 601 DELMAR AVE

Pointe-Claire QC H9R 4A9

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS** 

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

LIQUIDES INFLAMMABLES : 3

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

2

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Cancérogénicité : 2

Toxicité pour la reproduction : 1B

Toxicité pour la reproduction : 1B

Toxicité spécifique pour cer-

tains organes cibles - exposi-

tion répétée

Catégorie 1 (Système nerveux central)

Éléments d'étiquetage SGH





Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une ex-

position prolongée.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence

#### Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P241 Utiliser du matériel [électrique/ de ventilation/ d'éclairage/ .?] antidéflagrant.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

#### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin/

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de





Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

carbone pour l'extinction.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au

frais.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte

approprié pour les déchets dangereux.

**Autres dangers** 

Pas de données disponibles.

#### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Pas de données disponibles.

#### Composants

Nom Chimique	NoCAS	Concentration (% w/w)
solvant naphta aromatique leger (pétrole)	64742-95-6	>= 7 - < 15
oxyde de calcium	1305-78-8	>= 7 - < 10
Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition —; non spécifié; [distillat pétrolier raffiné, incolore, ne dégageant pas d'odeur de rance ni d'autre odeur nauséabonsde et dont l'intervalle d'ébullition est compris entre 148,8 et 204,4 oC (entre 300 et 400 oF).]		>= 5 - < 10
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	>= 0 - < 7
dilaurate de dibutylétain	77-58-7	>= 0.3 - < 1
talc	14807-96-6	>= 15 - < 20
asphalte	8052-42-4	>= 5 - < 15
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	>= 3 - < 7

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR



Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

En cas de contact avec la

peau

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

veux

Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoguer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse Poudre sèche

Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro-

priés

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viqueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fer-

mées.

## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR



Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diato-

mées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales

(voir chapitre 13).

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Indications pour la protection : Le produit n'est pas explosif. contre l'incendie et l'explosion

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition

des vapeurs organiques).

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des

sources d'inflammation.

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR



Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.

Pour éviter les renversements pendant la manipulation main-

tenir le flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

Défense de fumer.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stock-

age

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflamma-

tion, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Matières à éviter

Respecter la réglementation du concepte de stockage groupé

VCI.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Donnée non disponible

#### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
oxyde de calcium	1305-78-8	VME	2 mg/m3	ACGIHTLV
		valeur REL	2 mg/m3	NIOSH
		PEL	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	2 mg/m3	ACGIH
asphalte	8052-42-4	VME (frac- tion inhala- ble)	0.5 mg/m3 (benzènes so- lubles)	ACGIHTLV
		Ceil_Time (fumées)	5 mg/m3	NIOSH



# Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 08/12/2020 000000260788 Date de la première version publiée:

08/12/2020

	1	VME (Fumée	0.5 mg/m3	ACGIHTLV
		inhalable)	(benzènes so- lubles)	
		TWA (Fu- mées)	5 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Fumée inhalable)	0.5 mg/m3 (aérosol au ben- zène soluble)	CA BC OEL
		VEMP (Fu- mées)	5 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fu- mée, fraction inhalable)	0.5 mg/m3 (aérosol au ben- zène soluble)	ACGIH
talc	14807-96-6	VME (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIHTLV
		VEMP (fi- bres)	1 fibres/cm3	CA QC OEL
		VEMP (poussière respirable)	3 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	CA BC OEL
		TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respi- rable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		LMPT	2 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT (Fraction respirable)	2 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIH
Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition —; non spécifié; [distillat pétrolier raffiné, incolore, ne dégageant pas d'odeur de rance ni d'autre odeur nauséabonsde et dont l'intervalle d'ébullition est compris entre 148,8 et 204,4 oC (entre 300 et 400 oF).]	8052-41-3	VME	100 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	350 mg/m3	NIOSH
		Ceil_Time	1,800 mg/m3	NIOSH
		PEL	500 ppm 2,900 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	100 ppm	29 CFR



## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR

Version 1.0 Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

			525 mg/m3	1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	100 ppm 572 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	290 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	580 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 525 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	VME (frac- tion inhala- ble)	5 mg/m3	ACGIHTLV
		TWA (Brouil- lard)	5 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Brouil- lard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Brouil- lard)	1 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre technique

Pas de données applicables disponibles.

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué

approprié.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.





Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux pro-

duits chimiques pour la construction

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée

de travail.

#### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect semi visqueux

Couleur noir

Odeur forte, de solvant

Seuil olfactif Donnée non disponible

рΗ neutre à légèrement alcalin

Point de fusion Pas de données applicables disponibles.

Point de congélation Pas de données applicables disponibles.

Intervalle d'ébullition 153.33 - 371.11 °C

50.56 °C Point d'éclair

Méthode: ASTM D 93

Taux d'évaporation Pas de données applicables disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz) Inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

7.0 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure :

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

0.9 % (v)

Pression de vapeur Donnée non disponible

Densité de vapeur relative Plus lourd que l'air.





Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

Densité relative : Pas de données applicables disponibles.

Densité : env. 1.2 gcm3 (env. 20 °C)

Masse volumique apparente : env. 900 - 1,600 kg/m3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : légèrement soluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres

solvants

Pas de données applicables disponibles.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Pas de données applicables disponibles.

Température d'auto-

inflammabilité

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Pas de données applicables disponibles.

Viscosité, cinématique : Pas de données applicables disponibles.

Propriétés explosives : Non explosif

Non explosif

Propriétés comburantes : Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

comburant

Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire : Donnée non disponible

Taux de corrosion du métal : Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

#### **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.





Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

Matières incompatibles Acides forts

> Des bases fortes Oxydants forts

Agents réducteurs forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescrip-

tions/indications pour le stockage et la manipulation sont res-

pectées.

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Remarques: Pas de données applicables disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

#### **Produit:**

Remarques Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Produit:**

Remarques Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

#### Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR



Version Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -Date de révision: 1.0

08/12/2020 000000260788 Date de la première version publiée:

08/12/2020

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Pas de danger par aspiration attendu.

#### Information supplémentaire

#### **Produit:**

Remarques Les solvants risquent de dessécher la peau.

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

#### solvant naphta aromatique leger (pétrole):

Coefficient de partage: nlog Pow: 3.17

octanol/eau Méthode: autre (calculé(e))

BPL: non

oxyde de calcium:

Coefficient de partage: n-Remarques: La valeur n'a pas été déterminée car la

octanol/eau susbtance est inorganique.

Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition —; non spécifié; [distillat pétrolier raffiné, incolore, ne dégageant pas d'odeur de rance ni d'autre odeur nauséabonsde et dont l'intervalle

d'ébullition est compris entre 148,8 et 204,4 oC (entre 300 et 400 oF).]:

Coefficient de partage: nlog Pow: 3.5 - 6.4 (20 °C)

octanol/eau Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode

**HPLC** 

1,2,4-triméthylbenzène:

Coefficient de partage: nlog Pow: 3.63 (25 °C) octanol/eau Méthode: autre (calculé(e))





Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

dilaurate de dibutylétain:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 3.17 (20.8 °C)

pH: 6.1 - 6.3

Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode par

agitation BPL: oui

talc:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Remarques: non applicable

asphalte:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Remarques: non applicable

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique sup-

plémentaire

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les

organismes aquatiques.

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents consti-

tuants.

#### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou

nationales.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale

et être éliminés comme le produit.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### Réglementations internationales

**UNRTDG** 



## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 08/12/2020 000000260788 Date de la première version publiée:

08/12/2020

Numéro ONU : UN 1263 Nom d'expédition des Na- : PEINTURES

tions unies

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 3

**IATA-DGR** 

UN/ID No. : UN 1263 Nom d'expédition des Na- : PEINTURES

tions unies

Classe : 3 Groupe d'emballage : III

Etiquettes : Flammable Liquids

366

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne- : 355

ment (avion de ligne)

**Code IMDG** 

Numéro ONU : UN 1263 Nom d'expédition des Na- : PEINTURES

tions unies

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : non

## Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

TDG

Numéro ONU : UN 1263 Nom d'expédition des Na- : PEINTURES

tions unies

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 3
Code ERG : 128
Polluant marin : non

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR



Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

#### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z- : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)

1-A)

29 CFR 1910.1000 (Table Z- : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29

) CFR 1910.1000 (US)

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouverne-

mentaux - concentrations maximales admissible (US)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (ta-

bleau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US) 29 CFR 1910.1000 (Table Z- : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

1-A) / VME

29 CFR 1910.1000 (Table Z- : Valeur limite acceptable

1) / PEL

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

NIOSH / Ceil\_Time : Valeur limite maximale et intervalle de temps (si indiquées):

NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien interna-



## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR

Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

tional; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/12/2020

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT: BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÈS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS Á TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE



## Sikalastic HLM 5000 SL Formerly MSeal HLM 5000SLVHOR

Version 1.0

Date de révision: 08/12/2020

Numéro de la FDS: 000000260788

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

08/12/2020

VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIETE AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR